

Discours Victorien LUREL

24.10.14

Monsieur le représentant du Premier ministre du gouvernement des îles Vierges Britanniques et président du groupe des PTOM, M. Le Ministre Kedrick Pickering,

Monsieur le Premier ministre de Curaçao, M. Ivar ASJES,

Madame la ministre française de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Chère Ségolène Royal,

Madame la ministre des outre-mer, chère Georges Pau-Langevin,

Monsieur le Secrétaire exécutif de la convention sur la diversité biologique, Braulio Ferreira de Souza Diaz,

Monsieur le représentant de la Commission européenne,

Madame la directrice générale de l'IUCN, l'union internationale pour la conservation de la nature, Julia Marton Lefèvre,

Mesdames et messieurs, les représentants des organisations non gouvernementales,

Mesdames et messieurs les élus et membres des assemblées consultatives

Mesdames et messieurs, en vos grades et qualités.

Nous voici donc pratiquement au terme de cette conférence internationale sur la biodiversité et le changement climatique. Merci de nous faire l'honneur de clôturer ces travaux, ici, dans l'hémicycle du conseil régional de Guadeloupe.

Merci également pour la qualité et la densité de vos réflexions durant ces deux journées, qui vous ont permis d'explorer en profondeur les cinq grandes thématiques autour de la biodiversité et les changements climatiques.

Rassembler ce qui est épars, créer les conditions du compromis pour parvenir à la synthèse la plus juste et acceptable par le plus grand nombre à défaut de faire l'unanimité était l'enjeu de cette conférence et je crois pouvoir dire que nous avons atteint, ici en Guadeloupe, cet objectif.

C'est le trait commun de ces grands rendez-vous internationaux, où les intérêts divergents doivent néanmoins être conciliés.

Cette conférence sur la biodiversité et le changement climatique n'y a pas échappé.

Nous n'avons pas non plus cédé à l'illusion que dans une forme de naïveté, l'on pourrait penser que ces problématiques environnementales et de lutte contre le changement climatique suffisent dans leur simple énoncé à rapprocher les points de vue.

Je crois pouvoir affirmer néanmoins que nos trois journées de travaux, de débats parfois passionnés, qui ont présidé à la rédaction définitive de ce Message de la Guadeloupe et son contenu, entretiennent l'espoir en même temps qu'ils engagent leurs signataires.

Je tiens aussi à souligner le large travail de préparation en amont de cette conférence qui a conduit à retenir les cinq thèmes principaux pour nos territoires, à savoir la résilience aux effets du changement climatique, la lutte contre la perte de biodiversité, le développement des économies vertes et bleues, l'importance de la recherche sur la biodiversité et le sujet clivant des financements, objet visiblement d'échanges parfois passionnés au sein de l'atelier qui en avait la charge.

Notre satisfaction est grande de nous être entendus sur la nécessité pour les RUP et les PTOM d'être associés à la gouvernance des fonds qui leurs sont dédiés et nous sommes donc d'accord pour défendre ensemble une évolution en ce sens de l'outil BEST pour qu'il réponde, au regard des enjeux, plus efficacement à nos besoins.

C'est une réelle avancée, reste à lever l'inconnue de la dotation qui y sera affectée et du délai de constitution du groupe de travail appelé de nos vœux pour définir les nouveaux contours de cet instrument. Il nous faudra dans ce groupe établir une méthodologie de travail.

Certaines organisations non gouvernementales bénéficient d'un positionnement privilégié du fait de leur expertise, de leur capacité à disposer d'une vision globale.

Autant de gages selon elles, d'une meilleure efficacité et d'une utilisation plus optimale des moyens financiers disponibles pour la préservation de notre biodiversité et la lutte contre le changement climatique. Il faut l'entendre.

Mais il faut aussi entendre l'aspiration légitime de nos territoires et singulièrement des responsables politiques, à construire sur ces questions, un partenariat renforcé avec l'Europe.

Je note qu'il est fait mention dans la feuille de route, de l'opportunité, face au changement climatique, de lancer une grande initiative sur la capacité des territoires à s'adapter et à limiter l'impact de ces changements.

De même, le message de notre conférence milite pour la poursuite de la transition énergétique, en développant les économies d'énergies, mais aussi le photovoltaïque et l'éolien entre autres.

Sachez que l'archipel de la Guadeloupe a déjà largement entamé sa transition énergétique et qu'à ce jour la part des énergies renouvelables représente 24% de notre production d'électricité. Aussi, l'objectif des 50% à l'horizon 2020 est atteignable. La loi votée récemment à l'assemblée nationale, sous ton impulsion chère Ségolène, nous conforte dans cette dynamique et l'action de la région Guadeloupe que je préside est en parfaite cohérence avec les objectifs nationaux et européens.

Pour preuve, ces nombreux projets d'énergies renouvelables qui constituent des modèles d'innovations potentiellement exportables et qui sont portés par des PME bien implantées dans les DOM.

Il y a le projet MAÏA qui vise à faire de Marie-Galante une île autonome du point de vue énergétique.

En mobilisant les différentes productions d'énergies renouvelables sur l'île, système couplé à une unité de stockage, ce projet permet d'optimiser l'utilisation des énergies renouvelables sur le réseau.

L'objectif est que l'électricité produite suffise à alimenter l'île et à répondre à la totalité des besoins. Ce projet exemplaire en cours de démarrage est labellisé et soutenu par l'Etat (via l'ADEME) et la région.

Sur cette même île de Marie-Galante, une autre entreprise installe en ce moment la première ferme éolienne dotée d'un système de stockage.

La communauté de communes de Marie-Galante s'appuyant sur ces projets a engagé les démarches pour devenir un territoire à énergie positive. Ce sera là aussi le premier dans les DOM, et la préfiguration de la Guadeloupe de demain.

C'est cette ambition et ce volontarisme qui doivent au-delà des mots, constituer l'esprit du Message de Guadeloupe, permettant enfin de passer aux actes et de donner à voir à nos populations tous les avantages de la préservation de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique.

A ce titre, la région Guadeloupe, en sa qualité d'autorité de gestion du programme Interreg Caraïbe, a déjà ciblé avec ses partenaires, quelques autres projets qui y concourent, cette fois avec nos voisins de la Caraïbe.

Nous prévoyons ainsi de valoriser notre expertise sur la règlementation thermique des bâtiments, dont l'élaboration a été possible grâce notre habilitation énergie.

La banque mondiale est prête à en financer la contrepartie pour Haïti.

Par ailleurs, d'autres institutions telles que la délégation européenne à la Barbade ont également montré leur intérêt pour la diffusion de cette expertise dans la zone.

Nous avons également décidé de lancer dans le cadre d'Interreg une étude sur les possibilités de gestion et de valorisation des déchets à l'échelle de plusieurs îles voisines, avec une mutualisation des équipements.

Toujours dans le cadre de ce programme de coopération Interreg, nous sommes disposés à aider les structures qui voudraient porter des projets de mise en réseau des aires marines protégées.

Je vous annonce aussi que la région Guadeloupe soutient le projet LIFE+ déposé récemment par le parc national pour la réintroduction du Lamentin dans nos eaux et ainsi sauver cette espèce en grand danger.

Mesdames et messieurs, la conférence internationale sur la biodiversité et le changement climatique a respecté ses engagements.

Ce Message de Guadeloupe tel qu'il a été rédigé et approuvé servira j'en suis convaincu, de guide aux actions de la Commission européenne envers nos régions dans les années à venir.

Notre déclaration a vocation à être portée dans les forums internationaux et notamment l'an prochain à la conférence mondiale sur le climat qui se tiendra à Paris.

Mais d'ici là, en ma qualité de président des RUP, je m'emploierai à en être l'ambassadeur auprès de la nouvelle Commission européenne, plus particulièrement auprès des commissaires en charge de l'environnement et des politiques régionales.

Je vous invite à en faire de même partout où vous aurez à défendre ces grandes causes que constituent la préservation de notre biodiversité et la lutte contre le changement climatique.

Je terminerai mon intervention en remerciant très chaleureusement le groupe des co-organisateurs qui ont contribué avec la région Guadeloupe à la réalisation de cette conférence.

Permettez de les citer tous : le gouvernement des îles Vierge britanniques et l'OCTA, le ministère français de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, le ministère français des outre-mer, le secrétariat de la convention sur la diversité biologique et l'Union internationale de conservation de la nature.

Encore une fois merci à tous.